Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900401-20260402-02_20260402-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS LE CONQUET	
DATE DE CONVOCATION : 26 mars 2026 **NOMBRE DE MEMBRES : 13** **TRANSMIS A LA PRÉFECTURE LE :** 0 3 AVR. 2026 **REÇU EN PRÉFECTURE LE :** 0 3 AVR. 2026	*Le 2 avril 2026 à 17h30 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Jean-Luc MILIN, Maire.* *Etaient présents : Isabelle BOSSARD LE CALVEZ, Françoise BIDAN, Philippe HAMON, Chantal VAN KESTEREN, Patrick SANCHEZ, Patrick LE GOFF, Marie-Gabrielle LANNUZEL, Marie-Pierre PHILIPPOT, Christiane STORCK, Monique JEAN, Marie-France PRIMEL et Yves COQUART.* *Était absent et excusé : Philippe HAMON*

Nombre de membres : 13
Membres présents : 12
Suffrages exprimés : 12
Vote pour : 12
Vote contre : 0
Abstention : 0

Délibération 02-20260402
VOTE DU COMPTE DE GESTION 2025 ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Madame Françoise BIDAN, présente aux membres du Centre Communal d'Action Sociale le compte de gestion 2025 du Receveur Municipal et le compte administratif 2025.

Le compte administratif 2025 laisse apparaitre en recette de fonctionnement la somme de **6 775.24 €** et en dépenses de fonctionnement la somme de **2 497.18 €,** soit un excédent sur l'exercice de **879.88 €.**

Il est donc proposé aux membres du Centre Communal d'Action Sociale de délibérer pour :

- constater les identités de valeur avec le compte de gestion du Receveur Municipal,
- approuver le compte administratif de l'exercice 2025.

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale,
Après avoir délibéré, à l'unanimité,
Constatent les identités de valeur avec le compte de gestion du Receveur Municipal.
Décident d'approuver le compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale présentant un excédent de l'exercice de 879.08 €.

Fait et délibéré en mairie, le 2 avril 2026

Pour copie certifiée conforme
Le Président,
Jean-Luc MILIN

CCAS LE CONQUET (Finistère)